

l'Oratoire

LA FEUILLE ROSE - N°826

Janvier - juin 2022

Avec l'agenda
complet pp.26 à 32

Le secret

De son usage dans l'église



« Il leur recommande de n'en parler à personne »

Marc 7 : 36

l'Oratoire

Éditorial par Aurore Saglio Thebault, présidente du Conseil presbytéral 3

De l'usage du secret dans l'église

Eloge du secret, par G. Monod, psychiatre 5

Une vision artistique du secret, par J.-P. Cléro, philosophe 6

Transparence et discrétion, par J.-D. Roque, conseiller juridique de l'EPUDF 7

Entretien pastoral, bulle de secret, par B. Cléro-Mazire, pasteur 8

Le secret professionnel dans l'aumônerie des prisons,
par A. Adeline-Schaeffer, pasteur 10

Les mécanismes d'emprise liés au secret dans les domaines religieux,
par T. Bouvatier, psychanalyste 12

La victime, le silence et la loi, par P. Curiace, juriste 13

Le secret autour de Jésus, par F. Vouga, professeur de Nouveau Testament 14

Mission de l'église et ministères

Notre contribution au Synode régional 16

L'Oratoire au gré de la Covid-19 (vague 4 et début de 5)

L'été 2021 et les nouveautés de la rentrée 18

Les Journées du Patrimoine 2021 20

La reprise des concerts 22

Un mois de décembre solidaire et chaleureux 24

L'agenda et les activités du premier semestre 2022 26

Le carnet 33

Les contacts 35

Pratiquons le don joyeux !

La Feuille Rose est le bulletin trimestriel de l'EPUDF - APEROL
Association Presbytérale de l'Eglise Réformée de l'Oratoire du Louvre.

Directrice de la publication : Aurore Saglio Thebault en collaboration avec les pasteurs de
l'Oratoire - Secrétariat de rédaction : Isabelle Appia - Impression : Imprimerie de l'Isly - Paris

« *La Réforme a lutté dès ses origines contre un christianisme du secret et le protestantisme, au cours de son histoire, pour un christianisme de l'intériorité, de l'intime conviction, du respect de l'individu et de son secret* » exposait Laurent Gagnebin lors des journées Évangile & Liberté 2006 dont le thème était : « *Secrets, faut-il cacher ?* ».



A l'aune du rapport de la CIASE sur les abus sexuels dans l'Église catholique et des débats sur le secret de la confession qui suivirent, la question de l'usage du secret dans l'église est brûlante d'actualité. Dans notre société, secret et transparence s'opposent plus que jamais. **Ce qui est caché devient suspect. L'intimité devient anachronique. Il y a un vertige de la transparence, devenue exigence morale.**

Puisque nous, protestants réformés, avons lutté pour que savoir ne rime plus avec pouvoir, pour que le latin ne soit plus la langue de la Bible, de l'office, des ouvrages de théologie, qu'il n'y ait plus de sacrement de pénitence, de pouvoir clérical mais la promotion d'un sacerdoce universel, **les dérives dénoncées dans le rapport de la CIASE ne concerneraient-elles que l'église catholique ?** Non, le célibat n'explique pas tout.

Les méfaits du cléricalisme et du littéralisme, les abus d'"autorité" qui y sont clairement décrits, menacent toutes les églises. Ce que la paroisse de l'Oratoire ne cesse de promouvoir depuis plus de 140 ans est préconisé sans ambiguïté dans ce rapport : *« enseigner que les Évangiles donnent l'exemple d'une parole comme dynamique, non pas de pouvoir sur l'autre, mais de volonté de le faire grandir et advenir », ... « enseigner aux fidèles et, en particulier, aux plus jeunes et aux adolescents l'exercice de la conscience critique en toutes circonstances », ... et ... « mettre au jour les expressions bibliques dévoyées à des fins de manipulation et aider à une lecture à la fois critique et spirituelle de la Bible à tous les niveaux de la formation ».* Ainsi, **le verset « Malheur à celui par qui le scandale arrive » (Mt 18, 7) a été largement utilisé, à contresens, par les abuseurs - et au-delà - pour faire taire les victimes et protéger l'institution qu'il ne fallait à aucun prix salir.**

Et toute l'ambiguïté est là : **à qui profite le secret ?** *« L'Église est au service de la personne et non l'inverse ; mon rapport à Dieu définit mon rapport à l'Église et non l'inverse »* aime à rappeler André Gounelle (notamment dans *« Penser la foi : pour un libéralisme évangélique »*).

Aurore Saglio Thebault, Président

*Défense du secret **

Mon premier est un trésor.

Mon second est un poison.

Mon troisième est le propre des dieux.

Mon quatrième est la nature du cosmos.

Mon cinquième peut être ce dont on hérite

et que l'on lègue à son insu.

Mon sixième est la condition de la séduction.

Mon septième est l'adversaire de

la transparence et l'allié de la vérité.

Mon huitième peut gâcher une existence.

Mon neuvième est ce qui permet

l'exercice du pouvoir.

Mon dixième est synonyme de liberté.

Mon onzième est ce que l'on veut savoir.

Mon douzième peut être ce qu'il est sage

de ne pas vouloir savoir.

Mon treizième est le garant de la vie.

Mon tout est...

* « Défense du secret » - Anne Dufourmantelle— 4^{ème} de couverture
Edition payot-rivages.fr



Éloge du secret

par **Guillaume Monod, psychiatre, pédopsychiatre, docteur en philosophie**

Sujet d'actualité : le secret. Ou plutôt les secrets, car sous ses divers avatars, il est personnel, de famille, professionnel, médical, bancaire, d'État, de même de polichinelle. Et cependant, malgré cette belle et riche diversité, le débat contemporain ne l'appréhende que sur un mode binaire : peu importe sa nature, il doit être caché ou révélé.

On ne peut aborder la question du secret sans penser à l'*Éloge de la folie* d'Érasme, le prince des humanistes. Une filiation secrète d'abord, puisqu'il naquit d'une folie amoureuse : son père, illégitime, était lui-même prêtre ; une vénération secrète ensuite, puisque le titre latin de son ouvrage, *Encomium Moriae*, se voulait un éloge déguisé de Thomas More, son père spirituel. Qu'aurait été l'œuvre d'Érasme sans ces secrets originels ?

Notre perception quotidienne du « secret » a été déformée par son emploi courant. Du latin *secerno* (scinder, séparer) nous avons initialement construit *secret*, mais aussi *sécrétion*, *sécréter*. Puis, au fil du temps, en oubliant ces deux significations, nous avons créé une illusion sémantique, qui est à l'origine d'un appauvrissement.

Illusion de croire que le secret est soit bon soit mauvais, soit public soit privé, car il est tout cela à la fois. Illusion de croire que notre choix se limite à la problématique du dire ou du taire, car le véritable enjeu n'est pas de trancher cette antinomie, mais de la faire fructifier. Illusion de croire que le secret ne peut être que caché ou révélé, car le seul fait de choisir l'une ou l'autre possibilité a pour unique conséquence de le figer dans un état immuable et stérile. Sécrétion de la vie psychique, le secret doit par nature rester vivant, furtif, fertile, indécis.



L'art créateur du secret

par Jean-Pierre Cléro, professeur émérite de philosophie

On pense souvent le secret de façon binaire entre le su et l'insu. Mais les contours du secret ne sont pas si simples à cerner et, plus profondément, le secret vient du fait qu'il n'est aucun savoir qui puisse rendre compte du tout de l'existence elle-même. C'est cette impossibilité qui transforme l'existence en secret.

Ce que nous ne parvenons pas à savoir de l'existence, nous pouvons essayer de le créer en une vision artiste du secret. Ce savoir porteur de création et de positivité a deux adversaires. Le *premier* est la superstition qui consiste à donner des sens faux et non critiqués à des mots que l'on demande de croire à ceux qui n'ont guère le loisir de réfléchir. Le *second* est l'abus d'autorité et de pouvoir, en vue de son seul intérêt privé ou de celui de son camp. S'il est de bons usages du secret, il en est donc aussi de pervers.

Ne nous y trompons pas : nous ne parlons pas contre le secret qui lie une pasteur à son paroissien ; le médecin à son patient, ou l'avocate à son client. J'oserais dire que ces secrets sont, quand ils sont de bon aloi, de même nature que le secret de l'existence qui consiste moins à subir le non-savoir de notre existence qu'à faire que chacun le reprenne à son compte, sans que l'on sache qui est ce soi de la reprise en compte, ni ce qu'il reprend à son compte, ni auprès de qui il le fait. Le médecin ne sait pas plus que vous quel sera le jour de votre mort ; mais vous partagez avec lui un secret qui vous lie et vous préserve d'un contact provisoirement trop violent avec l'extérieur. Les ministres du culte, quand ils n'abusent pas scandaleusement de leur pouvoir, n'aident-ils pas une femme, un homme, un adolescent, à reconstituer un horizon dont les blessures de la vie les avaient privés ? Si nous ne nous sommes pas trompés et s'il n'y a pas d'existence qui puisse s'épuiser en quelque savoir, il reste toujours encore un projet à mener : faire du secret irréductible de nos existences le matériau assumé de nos relations à nous-mêmes et aux autres. Le bureau d'un pasteur peut alors devenir l'atelier où exercer cet art créateur du secret.

Transparence et discrétion dans l'Église protestante unie de France

par Jean-Daniel Roque, Conseiller juridique de l'ÉPUdF



L'interdépendance des instances de l'Église protestante unie de France, caractéristique fondamentale du régime presbytérien synodal, et la solidarité entre les associations cultuelles et leur responsabilité collective, impliquent la totale information de ceux qui sont chargés de la mise en œuvre de ces principes.

Ces principes d'organisation, affirmés dès la Réforme au 16^{ème} siècle, peuvent tout à fait se conjuguer avec les lois de notre pays : nous les respectons, tout en gardant notre liberté d'en dire ce que nous en pensons.

Localement, cela concerne les conseillers presbytéraux qui font partie, comme le précise l'article 18 (§2) de notre constitution, des « *ministères collégiaux de l'union (qui) partagent la responsabilité du gouvernement de l'Église* » mais également tous les membres de nos associations cultuelles. En effet, l'article 19 de la loi du 9 décembre 1905, qui régit les associations « cultuelles », prévoit explicitement l'information de l'Assemblée Générale en ce qui concerne « *les actes de gestion financière et l'administration légale des biens* ». Cette précision du législateur est d'autant plus intéressante que l'instance « Assemblée Générale » n'est jamais mentionnée dans la loi fondatrice du 1^{er} juillet 1901 qui régit pourtant toutes les associations en France.

Mais cette participation à la vie de l'Église doit concorder avec l'exigence de discrétion (Constitution, art. 18, § 11), qui s'applique à tous ceux qui exercent un ministère, collégial ou personnel. Elle est confortée par le secret de la confession (art. 21 § 3), caractéristique des ministres et de celles et ceux qui en ont reçu le mandat (art. 20).

Ces deux principes de transparence et de discrétion se complètent donc : l'un vise à respecter tout ce qui concerne la vie privée (dont la protection est maintenant illustrée par le règlement général sur la protection des données que nous nous devons de respecter) et l'autre pousse à la plus grande transparence en ce qui concerne les éléments de gouvernance.



Entretien pastoral, bulle de secret

par la pasteuress Béatrice Cléro-Mazire

L'étymologie du mot *secret* nous place au cœur du problème qu'il pose dans nos églises chrétiennes.

En latin *segreda* / *secretus* ont pour signification : « mis à part ». On ne s'étonnera donc pas que la prêtrise soit liée au secret et à la mise à l'écart et relève de ce qui, du divin, doit rester caché à la connaissance des fidèles. L'institution de l'église catholique est construite sur ces ministères humains qui transforment ceux qui l'exercent en agents de l'autorité divine. Le secret de la confession est un symptôme de cette mise à part qui donne au prêtre autorité et pouvoir sur les âmes, allant jusqu'à indiquer au fidèle ce qu'il faut faire pour gagner sa sanctification auprès de Dieu. Le secret est alors exercé comme un contrôle des consciences et un outil d'orthodoxie.

Qu'en est-il du *mystère* ? Les religions polythéistes grecques étaient qualifiées de « religions à mystères » car elles faisaient appel à des initiés, seuls capables de déchiffrer les mystères divins. Le mot *mysterion* est construit sur la racine *muo* : « fermer la bouche », « se taire ». En grec, il existe aussi ce qui est caché, *crypté*, mais dans les Évangiles ce contenu relève du secret messianique que personne ne peut utiliser à des fins de sanctification. Quand le mystère réapparaît dans le christianisme, il dérive très souvent vers la superstition et exempte le religieux d'avoir à expliquer, critiquer ou dévoiler ce qui lui procure une autorité sur la communauté.

En hébreu, le mot *sether*, (qui a donné son nom au personnage biblique Esther), relève davantage du champ sémantique de l'abri, de la couverture, de la protection et du refuge. On comprend alors comment les institutions protestantes, constituées autour du sacerdoce universel et de la Parole partagée se démarquent de la mise à part du *secretus* latin pour valoriser la protection du *sether* hébreu, faisant ainsi du secret un besoin du fidèle plutôt qu'une ordonnance d'un clergé.

En français, le secret se rapproche des *sécrétions* et relève donc de la pudeur de l'intime, de ce qui sort du corps et ne doit pas être

montré aux autres. Dans le bureau d'un pasteur, au chevet d'un malade ou au parloir d'une prison, cette *sécrétion*, tout ce que le flot de la conscience humaine charrie de décombres des épreuves de la vie, peut être entendu sans jugement et ainsi figé pour un moment entre les rives d'une vie ni plus ni moins sainte que celle d'un autre. On trouve les premières occurrences du mot *secretus* dans des textes du XII^{ème} siècle qui parlent de séparer le bon grain de l'ivraie, l'entretien pastoral procède à sa façon de ce tri.

Le secret dans le ministère pastoral est avant tout service ; en cela, il ne doit jamais nuire à personne. Le pasteur ne « règle » rien, il n'a pas de solution, il se fait « consigne » où déposer les valises encombrantes d'une vie en besoin de légèreté. Ces moments de confiance absolue sont encadrés par les paroles : « *ce qui est dit à partir de maintenant est dit dans le secret pastoral* » et des paroles de prière qui terminent, avec l'autorisation de celui qui se confie, l'entretien pastoral.

Cette bulle de secret au milieu de nos existences est une bulle de liberté où seule la relation confiante et croyante entre Dieu, moi et l'autre a quelque chose de divin. Respect infini de la conscience de l'autre, de son histoire et de sa liberté, l'entretien pastoral est une audace de la foi, une évangélisation de la relation humaine, une théophanie durant laquelle il ne sera peut-être pas fait mention de Dieu, mais dans laquelle l'amour de Dieu sera seul maître.





Le secret professionnel dans l'aumônerie des prisons

**par Agnès Adeline-Schaeffer,
pasteure et aumônier des prisons**

L'aumônier de prison n'est ni un agent de l'Administration pénitentiaire, ni un juge, ni un membre de la famille de la personne détenue. Mais il a dans la prison la place spécifique d'écouter, d'accompagnant, de médiateur, de témoin, non pas sur le plan pénitentiaire, mais plutôt pour signifier que Dieu et l'Eglise, dont il est le représentant symbolique, portent sur elle un regard à la fois compatissant et plein d'espérance.

La prison est un lieu particulier où tout faux pas peut entraîner des conséquences dramatiques. Même si les aumôniers répondent à une vocation personnelle, et même s'ils sont envoyés par leur église, ils prennent connaissance du règlement intérieur de l'établissement dans lequel ils sont nommés ; et de ce fait, ils ne sont pas au-dessus des lois et des règlements. C'est le cas pour le secret professionnel. Traditionnellement, les ministres du culte sont astreints au secret professionnel, qui consiste dans l'obligation pour les personnes qui ont eu connaissance de faits confidentiels, dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, de ne pas les divulguer, hors les cas où la loi impose ou autorise la révélation d'un secret. C'est donc tout à la fois une obligation de se taire et un droit de garder le silence. Reconnu dans l'Eglise, tout d'abord aux prêtres catholiques pour les confidences reçues dans le cadre du sacrement de la confession, le secret professionnel s'est ensuite étendu aux informations confiées aux prêtres dans l'exercice exclusif du ministère sacerdotal en dehors de la confession et donc aux pasteurs. Les aumôniers y sont tenus en leur qualité soit de pasteur, soit de laïcs, en raison de leur mission temporaire de personne établie par la religion considérée pour célébrer des cérémonies et conférer les sacrements admis par cette religion. Information connue de tous, ou non, celle dont l'aumônier a connaissance dans l'exercice de son ministère est un secret protégé. Il s'agit non seulement des paroles prononcées, mais aussi de tout ce qu'il a pu comprendre, déduire, voir, entendre dans le cadre de sa profession. L'information concernée est celle qui a trait à l'intimité de la personne, comme sa situation judiciaire, sa santé, sa vie privée, sa situation familiale, son patrimoine. Publique ou privée, faite à une seule personne

comme à plusieurs, toute révélation est punissable, même celle qui relate un fait connu. Toutefois, en cas de confidences portant sur des faits de privations, de sévices, y compris les atteintes sexuelles, commis sur les mineurs ou des personnes vulnérables, l'aumônier est autorisé à les révéler, la loi le plaçant devant une « *option de conscience* » : s'il garde le silence, il ne sera pas poursuivi selon le code pénal, pour non-dénonciation de crime ou de mauvais traitements sur mineur ou sur personne vulnérable ; s'il parle, il ne peut pas être poursuivi pour violation du secret professionnel selon le même code pénal. En pratique, il peut, tout en préservant le secret professionnel, venir au secours de la victime en veillant à éloigner un enfant de son entourage à la sortie de prison, par exemple. L'aumônier peut être contraint, sur réquisition de l'officier de police judiciaire, de remettre à ce dernier toute information intéressant l'enquête. Le refus de déférer à une telle réquisition constitue un délit. Dans sa fonction particulière, le juge d'instruction peut décider de pratiquer une saisie ou à une perquisition au domicile de l'aumônier sans que celui-ci ne puisse s'y opposer.

En cas de convocation pour une autorité judiciaire, l'aumônier peut opposer le secret professionnel, et ne pas déposer. Mais il doit comparaître, et le cas échéant, prêter serment. Le fait de ne pas comparaître constitue un délit. Au stade de l'instruction, le juge appréciera si l'excuse du secret professionnel est valable. Au stade de l'audience du jugement, l'aumônier peut ne pas témoigner. Il ne pourrait être délié de son obligation de silence par le fidèle concerné, même s'il détenait la preuve de l'innocence de ce dernier.

Comme pour toutes les professions concernées, le champ d'application du secret professionnel du pasteur, du prêtre, de l'aumônier, ne cesse de se restreindre, principalement au nom du principe de la transparence, comme l'écrit Maître André Damien : « *La transparence d'une société ouverte à toutes les polices, ou les enquêtes, va contre l'irréductibilité de la conscience. Le droit au secret fonde la possibilité d'une vie spirituelle et morale qui seule, laisse l'homme inventer son chemin* ».

Ce droit participe de la mise en œuvre de la liberté de conscience et du culte en prison. Il est donc fondamental pour les aumôniers de le préserver pour rester au cœur de tout cheminement spirituel des êtres humains qu'ils accompagnent.

Avec le soutien reconnaissant pour l'article précieux de Jocelyne Le Bivic, avocate et membre de la Commission nationale Justice-Aumônerie des Prisons, dans le dossier de l'aumônier de prison, Fédération Protestante de France.



Les mécanismes d'emprise liés au secret dans les domaines religieux

par Thomas Bouvatier, psychanalyste, psychothérapeute, docteur en psychologie

L'emprise commence avec la soumission d'un individu à un autre, qui se présente avec un savoir total, porteur d'un pouvoir supérieur. On peut imaginer l'intérêt premier, pour une personne jeune, naïve ou en quête de puissance, d'entrer en contact avec un être pareil, que cela soit dans l'espace professionnel, politique, culturel et surtout religieux.

Se lier à un homme de Dieu dans un rapport dominé/dominant, engendre un sentiment d'élection, à la source d'un sentiment d'élévation. Mais cet être, en retour, peut abuser de sa position et exiger qu'en plus des secrets que telle ou telle religion encourage à confier, on lui en confie des jamais assez intimes, jamais assez inavouables, comme preuves d'une confiance totale, gages d'un cœur qui se dénude et expose la transparence de ses intentions. Dans « emprise », il y « prise », l'être sûr de supériorité prend quelque chose de sa proie qu'il incite à se faire donner.

Ce n'est pas désagréable au début. En plus de l'élévation, le poids de la honte, longtemps tue, peut se décharger par mots libérés, chuchotés dans l'oreille d'une personne qui incarne la bienveillance et l'aptitude à réparer l'âme.

Bientôt cependant, un malaise pointe, avec des déclarations répétitives où la menace d'une dénonciation s'entend en creux : « Cela restera entre nous », « C'est notre petit secret ». *Petit*, comme mignon, un genre de jeu enfantin, pathologiquement pervers chez l'adulte, se met en place.

L'individu ainsi livré peut être fortement conseillé de prodiguer à l'être sacré par sa fonction ou auto-sacré la même chose, par exemple, qu'il a subie, afin de la purifier. Et de cela, il faudra en revanche qu'il garde le secret. Un secret fermé dans un secret décacheté. Le sauveur était, en fait, un prédateur.

La victime, le silence et la loi

par Pierre Curiace, juriste

Toute personne qui a connaissance de privations, de mauvais traitements ou d'agressions ou d'atteintes sexuelles infligés à un mineur ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge ou d'une maladie, doit en informer les autorités judiciaires ou administratives. Manquer à cette obligation expose à des peines allant jusqu'à cinq ans de prison et 75 K€ d'amende.

Modifié par la loi du 3 août 2018, l'article 434-3 du code pénal étend désormais aux faits anciens l'obligation de révéler, car il n'appartient pas à celui qui a connaissance d'une infraction d'apprécier si la prescription est acquise et si sa répression est ou non possible : autrefois, était punissable celui qui savait et n'avait pas parlé au moment où il avait su, il pouvait être poursuivi pour non-dénonciation pendant le délai de la prescription, soit trois ans à partir du moment où il avait eu connaissance des faits qu'il devait révéler. Maintenant, celui qui sait, même depuis longtemps, reste punissable tant qu'il ne parle pas, sans limitation de temps.

L'obligation de dénoncer ne s'impose cependant pas aux personnes tenues au secret professionnel : les médecins, les travailleurs sociaux, les avocats, mais aussi les ministres des cultes. Des décisions de justice ont reconnu le caractère d'un secret professionnel au contenu d'une confession faite à un prêtre, la question se posant de la même manière pour un entretien pastoral. Mais de telles décisions sont anciennes, et rien ne permet de considérer que les juridictions continueraient d'admettre que soit couverte la connaissance d'agressions sexuelles répétées, commises sur des mineurs, et appelées à se renouveler, de la part d'un auteur ayant une attitude compulsive et réitérante.

A l'occasion du jugement de l'évêque de Lyon, à qui était reprochée l'absence de dénonciation d'infractions sexuelles commises par un prêtre sur des enfants, il a été décidé que l'obligation de dénoncer cessait quand la victime, devenue majeure, était en mesure de déposer plainte elle-même. Mais cette décision a été rendue alors que la loi du 3 août 2018 n'était pas encore applicable. Rien ne permet d'affirmer que cette solution serait maintenue.

Il est toujours difficile de parler lorsque l'on connaît une vérité gênante. En contraignant ici, sous peine de sanctions, les citoyens à dénoncer les faits parvenus à leur connaissance, la loi impose à chacun de contribuer à protéger les faibles, même au risque de s'exposer comme un dénonciateur. Ici aussi, la parole peut sauver.



Le secret autour de Jésus

**par François Vouga,
Professeur de Nouveau Testament**

Lorsqu'on s'aperçoit que les évangiles ne nous ramenaient pas directement au temps de Jésus, mais que des mains poétiques les avaient composés après Pâques, ce qui arriva au cours du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècles, on prêta attention au curieux procédé par lequel Marc, le plus ancien d'entre eux, conclut quelques-uns de ses récits de guérison par des consignes de silence. Jésus enjoint au miraculé de ne rien dire à personne. Comme s'il entendait garder l'embargo sur son identité véritable et sur le sens de sa force libératrice jusqu'à sa révélation sur la Croix ou le matin de Pâques. N'interdit-il pas à ses disciples de parler de lui avant qu'il ait annoncé la nécessité de sa mort et de son relèvement d'entre les morts (Marc 8,27-33) ? Et Pierre, Jacques et Jean ne reçoivent-ils pas pour consigne, après la transfiguration, d'attendre sa résurrection pour raconter à quiconque la vision de la voix qu'ils ont entendue sur la montagne (Marc 9,9) ? Le message semble donc clair : en bon élève de Paul, l'évangéliste insiste sur la nécessité de partir de Vendredi-Saint et de Pâques pour bien comprendre la vie et l'oeuvre de Jésus.

Les couleurs du secret

Il est vrai que l'on ne peut guère lire les évangiles sans remarquer que la clé qui permet de comprendre l'histoire de Jésus se trouve, pour eux, dans la libre décision de faire don de sa vie et dans ses apparitions, vivant, à Pâques et dans les jours qui ont suivi. Mais l'idée d'un « secret messianique » visant à retarder la reconnaissance de sa seigneurie ne suffit pas à élucider les sens du silence.

Plus que la personne de Jésus et la reconnaissance de son identité, c'est la dimension de libération, de rétablissement et d'émancipation de ses actes que servent les consignes de silence. On le repère aussitôt dans le récit de la purification du lépreux, le premier dans lequel l'évangile de Marc introduit l'impératif de ne rien dire à personne (Marc 1,40-45). Or l'ordre du secret est accompagné d'un autre, celui de faire constater la purification au prêtre « en témoignage ». En témoignage, le lépreux se hâte de proclamer la parole. On comprend donc que, par la consigne de silence, il s'agit d'éviter que le lépreux purifié ressasse le passé et s'y enlise, mais qu'il vive de la santé nouvelle et de la reconnaissance qui lui est liée.

L'aventure de la renaissance de la petite fille de Jaïrus, rétablie comme jeune femme, nous permet de faire un pas de plus (Marc 5,21-43). Le récit de l'émancipation de la personne et de sa libération résulte d'une transformation privée et intime. Or il n'y a d'intimité que dans le secret. Présenter l'intime comme un événement destiné au public, ce serait sacrifier ce qui constitue, selon l'évangile, l'humanité de l'humain, c'est-à-dire le loisir du dialogue avec soi-même, le lieu de la responsabilité à l'égard de soi-même et d'autrui, devant la transcendance du Père qui voit dans le secret (Matthieu 6,1-18) ?

Le secret de la table

« Ce ne sont pas les forts qui ont besoin de médecin, mais ceux qui vont mal. Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des injustes », déclare Jésus pour expliquer la table partagée et le compagnonnage avec des gens de mauvaise société (Marc 2,17). Cet accueil inconditionnel d'êtres humains en quête de vie, de dignité et d'acceptation, indépendamment de leurs qualités, définit la raison de sa venue. Le don d'une identité offerte gratuitement par la reconnaissance réciproque d'une table commune a sans doute constitué la singularité du christianisme du premier siècle. Il explique aussi son extension dans l'ensemble du bassin méditerranéen.

Le secret de la table, c'est la distinction faite et respectée entre les apparences visibles et le secret de la personne. C'est la grâce de reconnaître quelqu'un indépendamment de ce qu'on en voit, peut et veut en voir. Sens évangélique du secret.



Les trois prochains synodes nationaux annuels auront pour thème principal « la mission de l'Église et les ministères ». Dans ce cadre, l'ensemble des ministres des églises locales ont reçu, pour commencer à alimenter les débats, un « livre rouge » (consultable sur le site de l'EPUdF) et une série de 8 questions. Vous trouverez ci-dessous les réponses de notre Conseil presbytéral ainsi qu'un « préambule » qu'il nous est apparu important d'ajouter à la réflexion.

L'utilisation des termes « mission » et « missionnaire » dans cinq des huit questions posées a étonné notre Conseil Presbytéral par leur forte connotation prosélyte et volontariste. Les termes de « vocation » ou « raison d'être » auraient peut-être pu faire entrer dans ce thème une notion d'« appel » propre à rendre compte des façons très diverses de vivre l'annonce de la Bonne Nouvelle dans nos églises locales. « La mission de l'Église » sous-entend que nous connaîtrions les volontés du donneur d'ordre comme dans le cadre d'un magistère, alors que précisément dans nos églises, nous n'avons ni clergé ni magistère. C'est d'ailleurs pourquoi nous nous posons la question de savoir ce que nos églises doivent annoncer dans le monde et de quelle façon. Il y a donc « des missions » que l'Église se donne en fonction de l'appel qu'elle croit avoir discerné dans la foi. Mais cela reste ouvert et sans cesse à réévaluer.

Comment définiriez-vous la mission de l'Eglise ? *L'annonce de l'Évangile est la raison d'être d'une église chrétienne. D'après nous, une église se réclamant du Christ doit être humaniste, apporter la paix, transmettre une espérance et prôner la justice. Elle devrait prêcher par l'exemple.*

Quels termes associez-vous à "mission de l'Eglise" ? *Le terme de mission a souvent été associé à un apport de ceux qui avaient la vérité à ceux qui ne l'avaient pas encore. Nous aimerions que les églises entrent en dialogue avec le monde sans préjuger de ce qui en résultera. Les églises devraient écouter le monde et l'aimer pour mieux s'y inclure. Notre responsabilité est d'accueillir et d'aimer au nom du Christ.*

Définiriez-vous votre Eglise locale comme missionnaire et pourquoi ? *Notre église n'est pas missionnaire mais inclusive, elle accueille tous ceux qui cherchent une parole qui les libère et les édifie et transmet le témoignage de ceux qui ont cru avant elle en l'actualisant et en le rendant compréhensible par la raison. Elle ne cherche pas à convertir mais offre un espace de conversion que seul Dieu habite et qui doit rester dans l'intimité de chacun.*

Quelles mutations de la société ont le plus d'impact (chance, obstacle) sur la mission de votre Eglise ? *La société dans laquelle nous vivons est plurielle, tant sur le plan des convictions que sur celui des cultures. Cette diversité humaine est une chance pour notre foi et pour réformer sans cesse la vie de nos églises. Cette adaptation constante nous oblige à avoir des fondations solides qui sont pour nous : 1/ le droit qui garantit à chacun de partager ses convictions en préservant sa liberté, 2/ la réflexion théologique et biblique qui permet de ne pas s'enfermer dans une certitude mais de repenser nos traditions pour en inventer de nouvelles, 3/ la responsabilité et l'autonomie pour que chacun puisse assumer sa part dans l'émergence d'un monde plus humain.*

Comment votre Eglise locale partage-t-elle la Bonne Nouvelle avec celles et ceux qui l'entourent ? *En écoutant et saisissant les occasions de rencontres, dialoguant avec ceux qui -comme nous- cherchent un chemin : croyants d'autres religions, athées, agnostiques, ...et ne prennent pas les textes au pied de la lettre et sont ouverts aux sciences humaines, publiant et assumant nos points de vue et témoignages, respectant la laïcité et la diversité des convictions de chacun, accueillant sans condition ceux qui entrent dans nos lieux de vie.*

Au regard des mutations de notre société, vers qui pensez-vous que votre Eglise locale est appelée en priorité aujourd'hui ? *Vers ceux qui ont été abîmés dans leur vie y compris par des dictats religieux, vers ceux qui cherchent une résonance à leur vie spirituelle intérieure et souhaitent trouver le moyen de l'exprimer. Vers ceux qui s'intéressent à un Dieu pour l'Homme.*

Pensez-vous que l'Eglise devrait vivre des changements pour être plus à même de vivre son engagement missionnaire ? *Si « l'Église » est l'ensemble des chrétiens, alors il y a de nombreux changements qui doivent y être apportés, non pour vivre son « engagement missionnaire » mais pour annoncer en actes l'amour du prochain. Le premier changement serait de faire des lieux d'église des lieux exemplaires sur le plan des rapports humains, du respect de l'autre et des lois qui nous régissent.*

Des membres de votre Eglise locale ont-ils un témoignage particulier ? Comment l'Eglise peut-elle encourager et aider au témoignage de ces membres ? *Chaque membre de l'église locale a par essence un témoignage particulier. Ce sont les institutions de nos églises qui doivent permettre que leur voix soit entendue pour nourrir le débat d'idées et enrichir le témoignage de toutes nos églises.*

L'été 2021

Sur les pas de Jean de la Fontaine

Christiane et Bernard Guttinger nous ont fait la joie de nous accueillir à Château-Thierry en juillet avec Agnès Adeline-Schaeffer et en août avec Béatrice Cléro-Mazire. Au



programme : la visite du musée Jean de la Fontaine, l'histoire et l'architecture du temple mémorial américain, et son exposition temporaire « La Fontaine à Paris et ses relations protestantes », sans oublier un formidable déjeuner-buffet préparé par nos hôtes. Ces journées ont été deux très belles occasions pour les paroissiens restés parisiens cet été de s'enrichir et mieux se connaître.

Les musées et l'Assemblée du Désert



En ces temps de pandémie où il était difficile d'anticiper la situation sanitaire, et donc d'organiser les hébergements, nos paroissiens, cévenols de sol ou de cœur, ont ouvert grandes leurs portes pour que nombre d'entre nous (et d'autres paroisses amies) puissent découvrir les musées du Désert et de la Maison Rouge et vivre l'Assemblée 2021. Un merci tout particulier à Juliette Wasson, notre trésorière, aux familles Carbonnier et Guttinger et à M. Daniel Travier.

La Commémoration de la Saint-Barthélemy

Le 29 août, la pasteur Béatrice Cléro-Mazire prêcha sur la tolérance, puis déposa, avec sa collègue Agnès Adeline-Schaeffer (tout juste rentrée de congés), une gerbe de fleurs au pied de la statue de l'Amiral de Coligny. Après une minute de silence, particulièrement nombreux et émus, nous chantâmes



« A toi la Gloire » conformément à l'habitude prise par les oratoriens dans les années 1970.

Les nouveautés de la rentrée

Des Paroles d'amour après le culte dominical



A l'occasion du lancement de « Paroles d'amour » le 12 septembre, les conseillers presbytéraux décoraient de cœurs les salles Monod et Vernes. Une fois par mois après le culte, nous nous retrouvons de plus en plus nombreux autour d'un déjeuner toujours très chaleureux (composé de ce que chacun souhaite faire découvrir aux convives) pour partager nos expériences de vie. Autour des textes de la Bible proposés par nos pasteurs, nous avons ainsi d'ores et déjà pu rougir, rire, pleurer, ... en échangeant sur des thèmes aussi variés que les Alliances Nuptiales, les Désirs Amoureux, les Expériences de Deuils, les Grossesses et Naissances (dates et thèmes 2022 page 30).

Un culte d'intercession avec cène le mardi

Le 7 septembre, se tenait dans le temple le premier culte d'intercession du mardi avec cène. Y participent déjà nombre des habitués des séances de partage biblique de l'après-midi et des « nouveaux » qui ne peuvent assister au culte dominical ; nous offrons ainsi la possibilité d'entendre, en semaine, une Parole qui libère et console, puis d'échanger lors d'un déjeuner amical. Faites-le savoir à vos amis et proches.

Culte d'intercession avec sainte cène **NOUVEAUTÉ**
un mardi par mois de 12h30 à 13h15
7 septembre - 5 octobre - 9 novembre - 7 décembre

Suivi d'un déjeuner partagé, de 12h30 à 13h15
Chaque semaine un pasteur

Et ceux qui ne peuvent venir partager biblique de 12h30 à 13h15 sur le thème des **Ménages et aménages**.

Au temple de l'Église de Lausanne pour le culte, puis à la maison pendant le déjeuner.
www.church.ch / www.eglise.ch / www.eglise.ch

« Livres et spiritualité » en complément de la librairie

Thomas Römer
Frédéric Boyer

Une Bible
à lire
autrement
LE COMPTOIR DES HEURES



Nous avons démarré ce cycle en pleine pandémie et en distanciel pour notamment compenser la fermeture temporaire de la librairie. Juste avant l'été, nous avons pu rouvrir le comptoir et découvrir la nouvelle sélection des « essentiels du protestantisme » (par les théologiens Laurent Gagnebin et André

Gounelle) ; pour échanger sur les ouvrages plus récents, nous avons décidé de maintenir les invitations d'auteurs : Pierre-Olivier Léchat, André Encrevé et François Vouga nous ont fait le plaisir d'échanger avec la pasteur Cléro-Mazire. Thomas Römer, Frédéric Boyer et Karine Sicard Bouvatier viendront début 2022 (cf page 30).

DÉPORTÉS
LEUR ULTIME TRANSMISSION



Les Journées Européennes du Patrimoine 2021



L'Oratoire du Louvre : une paroisse particulièrement « inclusive »

Le thème 2021 « Patrimoine pour tous » a été une formidable occasion d'accueillir les passionnés d'histoire, les curieux, les mélomanes et tous ceux qui cherchent consciemment ou inconsciemment un lieu où le patrimoine n'est pas simplement en pierre mais en humanité. Qu'il est réconfortant de voir grandes ouvertes les portes de l'Oratoire du Louvre, tel était le « cri du coeur » que nous avons entendu des deux mille visiteurs que le contrôle des pass sanitaires n'a pas rebutés.



Le samedi était consacré à la relation avec les communautés LGBT+, en présence des associations David et Jonathan et Carrefour des Chrétiens Inclusifs, qui tenaient des stands pour informer les visiteurs de leurs actions. Par ailleurs, les pasteurs avaient organisé avec leurs responsables, une table ronde sur le thème " *Chrétien et LGBT+, et alors !* ". Jérôme Prigent, prêtre oratorien, nous a fait la joie d'y participer.



A la fin de la première journée, les « Concerts Gais » nous ont régalés de « Menus plaisirs » en nous offrant un récital de musique de chambre.



Le dimanche était consacré aux actions d'entraide avec les associations du CASP, La Clairière-CASP, et La Halte humanitaire de l'Armée de Salut.



Antoine Durrleman, ex-président du CASP, est venu prêcher sur « Solidaires au nom de Jésus-Christ » au culte dimanche matin.

Puis, la pasteur Béatrice Cléro-Mazire, par ailleurs Vice-Présidente du CASP, a animé avec leurs responsables une table ronde sur le thème de "L'importance du patrimoine culturel dans l'aide sociale".

Dimanche 19 septembre 2021



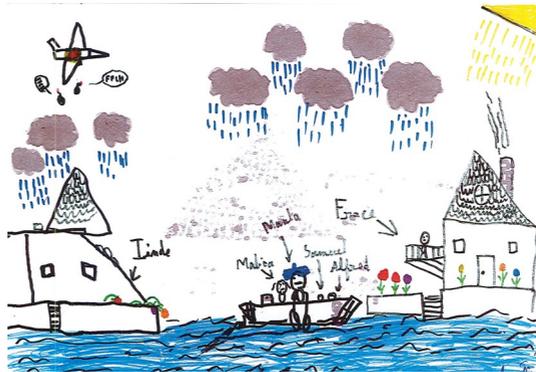
CULTE

Solidaires au nom de Jésus-Christ

« Ce que nous dit ce texte, c'est que nous ne pouvons accepter des injustices présentées comme des fatalités. Il y a urgence à agir. »

Antoine Durrleman

Accompagnés par leurs moniteurs, les enfants de l'école biblique et les catéchumènes sont partis à la découverte des stands des associations humanitaires, et ont ainsi pu rencontrer leurs responsables et mieux comprendre leurs actions. Ces temps d'échanges ont été extrêmement fructueux, formateurs et inspirants. A la fin de la séance, certains enfants ont souhaité mettre ... en dessin ce qu'ils en avaient retenu.



Et c'est par un concert-conférence d'Aurélien Peter, organiste à l'Oratoire du Louvre, qu'ont été clôturées ces deux journées riches en rencontres et partages.

La reprise des concerts

En ce dernier semestre 2021 et depuis la possibilité de reprendre les activités « culturelles » dans notre Temple (les « jauges » n'ont été supprimées que le 4 octobre et le pass sanitaire est obligatoire depuis le 21 juillet), une vingtaine de concerts ont pu avoir lieu malgré les 4^e et 5^e vagues.



C'est d'abord avec beaucoup d'émotion et d'humilité que nos pasteurs ont repris la longue tradition des « **concerts spirituels** » à l'Oratoire du Louvre. Déjà sept artistes - Claire Leroy et Leonid Karev, Anne-Cécile Laurent, Sarah Kim et Frédéric Aubin, Verena Dietrich et Etienne Pfender - ont collaboré à cette rencontre d'une heure pour se ressourcer, s'ouvrir des horizons et élever les esprits en musique. Pour début 2022, huit nouveaux musiciens, de renommée internationale, ont déjà répondu à l'appel (cf page 29).

Parallèlement, nous avons repris et intensifié nos partenariats avec des organisateurs réputés tels que Philippe Maillard, la Fondation Singer Polignac, la Toison d'Art, le Conservatoire Mozart, ... De nouveaux liens ont été aussi tissés, par exemple, avec le Chœur de Paris, A Cœur Joie, le Festival Paris des Orgues, ...



Une très belle collaboration, riche de sens pour l'Oratoire du Louvre, est également à souligner : les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ont en effet choisi d'organiser, le 18 novembre dans notre temple, le **Concert de la Liberté en hommage rendu à toutes les victimes de la barbarie nazie**. Sous le haut patronage du

Président de la République, l'orchestre de la Garde Républicaine et l'organiste Lucile Dollat ont interprété des œuvres baroques



en présence de déportés et de leur familles, très émus par la beauté des interprétations et des nombreux témoignages de la soirée (dont la participation de notre paroisse au sauvetage de 63 enfants juifs).



C'est aussi avec joie que nous avons **mis à disposition gracieusement** notre temple à l'Association Noël aux Halles pour qu'elle lève des fonds pour permettre notamment sa distribution de repas aux personnes âgées du quartier le 24 décembre ; sans oublier, bien entendu, l'Association du Chœur de l'Oratoire que nous soutenons particulièrement en ces temps de pandémie (et qui nous en est fort gré), lui permettant de répéter chaque semaine et ainsi d'enchanter toute la paroisse un dimanche par mois et le public venu nombreux lors de son concert de Noël du 14 décembre.



Passations réussies au sein de l'Association du Chœur

Le 19 septembre, nous exprimions toute notre reconnaissance à Fabien Aubé, maître de chapelle depuis 2014, et souhaitions tous nos vœux de création, de passion et de communion à Alexandre Korovitch, qui prenait le relais.



« Cher Fabien, que ton inventivité serve encore de nombreux choristes et que ta musique ne t'épuise jamais, mais qu'elle continue à t'animer, car, comme le disait Nietzsche, « sans la musique, la vie serait une erreur ».



« Cher Alexandre, nous te souhaitons de pouvoir dire avec Mozart : « je mets ensemble des notes qui s'aiment ».

Le 18 novembre, Daniel Aribat cédait la présidence de l'Association du Chœur de l'Oratoire du Louvre à Christine Aribat, précédemment trésorière. Nos remerciements les plus sincères au président sortant pour son engagement et les excellentes relations entretenues avec notre paroisse et tous nos vœux et notre soutien à la nouvelle équipe.

La Vente de l'Oratoire



Les 3 et 4 décembre, malgré l'arrivée de la 5e vague de la pandémie, nous avons réussi cette année à organiser la Vente de l'Oratoire grâce à la mobilisation de près d'une soixantaine de bénévoles



dont 11 contrôleurs de « pass sanitaire » qui se sont relayés, bravant le froid et la pluie pour veiller à la sécurité de tous. Au total, 815 visiteurs ont passé les portes du temple et près de 15 K€ ont été collectés au profit de l'Entraide. Un immense merci aux acheteurs, donateurs et bénévoles et également au commissariat de Paris Centre venu en renfort pour calmer l'ardeur des premiers venus.

Hommage à notre ami Bernard Cottret

Le lundi 6 décembre, nous étions très nombreux en salle Monod de 14h à 22h pour venir partager les hommages rendus à l'historien Bernard Cottret par la pasteur Béatrice Cléro-Mazire, François Clavairolly, président de la Fédération Protestante de France (FPF), Patrick Cabanel, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études IPSE, Franck Lestringant, professeur à Sorbonne Université - Faculté des lettres, Max Chaleil, Philippe Gaudin, directeur de l'Institut d'étude des religions et de la laïcité

(IREL), Franck Belloir des Librairies Jean Calvin, Frédéric Casadesus - Réforme, Stéphane Lauzet, Xavier de Bartillat des Editions Tallandier, Jean-Pierre Cléro, Philippe Kabongombaya, Vincens Hubac, Matthieu Arnold de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg et Marianne Carbonnier-Burkard de l'Institut Protestant de Théologie, faculté de Paris, ...

Vous pouvez retrouver l'intégralité des interventions sur la chaîne YouTube de la Fédération Protestante de France.



Hommage à Bernard Cottret
L'homme des horizons multiples
Journée d'étude
lundi 6 décembre à l'Oratoire du Louvre
145 rue Saint Honoré 75001 Paris



Fête de Noël des enfants et des jeunes : la relève de l'Oratoire en chemin

Il ne restait plus une chaise ni un banc libre pour assister à la « prédication contée » donnée par les enfants de l'Éducation biblique ce dimanche 12 décembre, soigneusement préparée et longuement répétée avec les pasteurs et les monitrices. Chaleureusement entourés par les Scouts, le Chœur de l'Oratoire,



Alexandre Korovitch et Sarah Kim, ils ont ainsi pu nous offrir ce « cadeau inattendu », parabole sur le sens de Noël. Un immense merci également à l'assemblée venue très nombreuse encourager la jeunesse dans cette annonce de l'Évangile.



Quelques jours auparavant, les conseillers de l'Entraide préparaient un repas de Noël pour le groupe des « Jeunes de l'Oratoire ». Une fois par mois, entourés par nos pasteurs, ces jeunes en fin d'étude ou déjà « jeunes actifs », paroissiens de l'Oratoire ou d'autres paroisses « amies », ont la joie de se retrouver pour dîner et débattre autour de la Bible ; ainsi après avoir



partagé, depuis la rentrée, sur les thèmes de La Folie, du Corps, de La Nature, c'est sur L'Ignorance qu'ils ont choisi de réfléchir pour ce dîner de Noël ... quelle merveilleuse preuve de maturité et d'humilité, s'il en fallait !

LE LUNDI



Grec biblique pour débutants et progressants

à partir de 19h

avec Anne Welti

Débutants : 3, 17, 31 janv. - 14 fév. - 14, 28 mars - 11 avr. - 16, 30 mai

Progressants : 10, 24 janv. - 7 fév. - 7, 21 mars - 4 avr. - 9, 23 mai - 13 juin



Groupe protestant des Artistes

de 10h à 12h

hebd

Atelier de peinture avec Anne Jenkins

Interruption pendant les vacances scolaires

Consultez notre site pour les événements ponctuels

LE MARDI

mensuel



UN MARDI PAR MOIS

avec la pasteure Béatrice Cléro-Mazire

les 4 janv. - 1^{er} fév. - 1^{er} mars - 12 avr. - 10 mai - 7 juin

Culte d'intercession avec cène

de 12h30 à 13h15

Déjeuner partagé, de 13h15 à 14h

Pour ceux qui veulent partager leur déjeuner avec la pasteure, suite au culte d'intercession ou avant le partage biblique



Partage biblique - Monstres et chimères

de 14h à 15h30

Les personnages bibliques ne sont pas tous humains, si certains sont des animaux qui parlent, comme l'ânesse de Balaam, d'autres sont plus difficiles à définir, et nous transportent dans des contrées imaginaires que la Bible partage avec les grandes civilisations voisines.

4 janv. : Azazel - 1^{er} fév. : Léviathan - 1^{er} mars : Béhémoth - 12 avr. : l'Agneau de l'Apocalypse - 10 mai : Jonas et les Apkallu - 7 juin : le dragon et la bête

UN MARDI PAR MOIS



Théophile - théologie & philosophie de 20h à 22h



avec la **pasteure Béatrice Cléro-Mazire** et son conjoint, **Jean-Pierre Cléro, professeur émérite de philosophie, qui vous proposent** un thème, des textes, deux approches en dialogue, l'une biblique, l'autre philosophique.

Dans ce concept, chaque participant devient lecteur, chercheur.

**11 janv. : Pouvoir et autorité - 8 fév. : La trahison - 15 mars : Le deuxième sexe !
5 avr. : Choisir et élire - 17 mai : La sagesse proverbiale - 14 juin : Le voyage**

Consultez notre site pour les événements ponctuels

LE MERCREDI

mensuel



Grec biblique pour confirmés de 14h à 16h

avec **Edith Lounès** : **5 janv. - 2 fév. - 9 mars - 6 avr. - 11 mai - 1^{er} juin**

Groupe biblique œcuménique - La réconciliation de 19h à 20h30



avec la **pasteure Agnès Adeline-Schaeffer**,
et le **père Yves Trocheris**, curé de Saint-Eustache

19 janv. à l'Oratoire - **16 fév.** à St Eustache -
16 mars à l'Oratoire - **20 avr.** à St Eustache -
18 mai à l'Oratoire - **22 juin** à St Eustache



Etudiants et Jeunes actifs à partir de 19h

avec la **pasteure Agnès Adeline-Schaeffer**, les jeunes de 16 à 35 ans se retrouvent pour une soirée-débat autour d'un thème choisi chaque mois, autour de textes et chants d'abord dans le temple, puis à 20h30 à la maison presbytérale pour un dîner fraternel végétarien offert par l'Entraide de l'Oratoire. Parfois sous forme de pique-nique.

12 janv. - 9 fév. - 9 mars - 13 avr. - 11 mai - 15 juin

Instagram, Twitter, Facebook @jeunesoratoire, oratoiredulouvre.fr, @oratoirejeunes



Consultez notre site pour les événements ponctuels

LE JEUDI

hebdo

Pause spirituelle

de 12h30 à 13h30

avec la **pasteure Agnès Adeline-Schaeffer**

A partir d'une lecture biblique, d'un partage libre et bienveillant, nous vous proposons de venir faire une pause spirituelle et de prier.



Répétitions du Chœur de l'Oratoire

de 19h30 à 22h

avec **Alexandre Korovitch**, maître de chapelle Venez rejoindre le chœur de l'Oratoire qui recrute des choristes confirmés dans tous les pupitres.



Consultez notre site pour les événements ponctuels

Déjà planifiés un jeudi : **le 20 janvier à 20h**, **Thomas Römer et Frédéric Boyer** présenteront leur dernier ouvrage « **Une Bible peut en cacher une autre** » (cf activité *Livres et spiritualité*).

LE VENDREDI

Consultez notre site pour les événements ponctuels

Déjà planifiés un vendredi : **le 15 avril : Lecture du Vendredi Saint** avec Sarah Kim à l'orgue - **le 20 mai : représentation théâtrale « Massacre à Paris »** de Christopher Marlowe (dans le cadre du **colloque international sur la mémoire de la St Barthélemy**, organisé par Université Paris III Sorbonne Nouvelle).

LE SAMEDI

Hébreu biblique découverte

de 10h à 11h

bimensuel

avec le **pasteur Gilles Castelnaud**

8, 22 janv. - 5, 19 fév. - 5, 19 mars - 2, 23 avr. - 14, 21 mai - 11 juin



LE SAMEDI (suite)

mensuel



Répétitions du Choeur dès 10h

Pour tous : Venez Chanter, de 10h à 11h, pour préparer le culte du lendemain avec le Chœur
Pour le Chœur, de 10h à 17h30
recrutement.choeur.oratoire@gmail.com
22 janv. - 19 fév. - 5 mars - 14 mai - 11 juin

Concerts spirituels de 16h à 17h30

L'oratoire du Louvre et ses pasteures sont heureux d'accueillir chaque mois de nouveaux musiciens pour vous proposer des concerts spirituels alliant la musique et la poésie. Une heure de méditation et de beauté à partager sans modération.

Ce semestre, au programme :

8 janvier : Alexandre Korovitch et Yannick Henry, quatre mains de piano, pour « Ouvrir une année nouvelle »



12 février : Frédéric Aubin et Jordane Avril, trompette et piano, oeuvres d'Eric Ewazen



12 mars : Samuel Zattoni Rouffy, Philippe Scagni, et Sarah Kim, voix et orgue



15 avril (vendredi) : Sarah Kim, à l'orgue, pour la Lecture du Vendredi Saint

14 mai : programmation en cours

11 juin : Léonard Ganvert, orchestre : « Musique de scène d'Athalie » de Felix Mendelssohn



Eclaireuses - Eclaireurs

Week-ends de sortie de la Compagnie et de la Troupe de l'Oratoire (cf p.31)

Consultez notre site pour les événements ponctuels

LE DIMANCHE

Culte dominical à 10h30

hebdo



Les pasteures de l'Oratoire, **Agnès Adeline-Schaeffer** et **Béatrice Cléro-Mazire** se relaient pour présider le culte dominical.

Nous avons la joie d'inviter ce semestre **G. Castelnau (2 janv.)**, le père **Y. Tricheris (23 janv.)**, **M.-P. Cournot (20 mars)**, **D. Hernandez (Vendredi saint 15 avr.)**, **V. Nicolet (15 mai)**, **L. Frachon (22 mai)**.

Nous partagerons la **Cène les 30 janv., 27 fév., 27 mars, 17 avr. (Pâques), 29 mai, 5 juin (Pentecôte), 26 juin.**

Le **Chœur** sera parmi nous - avec possibilité pour tous de venir dès 9h30 répéter les cantiques : **les 23 janv., 20 fév., 6 mars, 15 mai, 12 juin.**

Librairie de 10h à 12h15

hebdo

Une équipe de bénévoles vous accueille pour vous faire découvrir « **les essentiels** » du **protestantisme libéral**, sélectionnés par les théologiens **André Gounelle** et **Laurent Gagnebin**, ainsi que les dernières publications qui nous tiennent à cœur.



Repas partagés et verres d'amitié

En raison de la pandémie, nous prévoyons a minima de partager quelques mets ensemble les dimanches d'Education biblique, et de Paroles d'amour.

NOUVEAUTÉ

Livres et Spiritualité de 12h à 13h

Un livre, son auteur et la lecture d'un pasteur. Voici comment pourrait se résumer l'idée de ce que sont ces rencontres. Dans un dialogue ouvert et partagé avec le public, nous découvrirons le propos d'un livre et la réflexion de son auteur. Une belle façon de cultiver notre curiosité et de questionner nos convictions théologiques.

Karine Sicard Bouvatier nous présentera son dernier ouvrage **le 27 mars à l'issue du culte.**

Également, soirée spéciale **Thomas Römer jeudi 20 janvier, à 20h.**



NOUVEAUTÉ

Paroles d'amour de 13h à 15h

mensuel

A l'issue du culte et après un repas partagé, nous nous répartirons en petits groupes dans les salles de la maison presbytérale pour partir à la recherche des liens d'amour tels que la Bible nous les raconte. Les pépites ainsi découvertes seront ensuite partagées entre tous.

Avec **nos pasteurs**, à la maison presbytérale

16 janv. : Solitude - 20 mars : Désirs d'enfants - 29 mai : Frères et sœurs - 19 juin : Transmission et éducation.



Garderie

à 10h30 pour les moins de 6 ans
pendant les cultes dominicaux, en période scolaire,
à la maison presbytérale

hebdo

Education biblique

dès 10h30

mensuel

Notre engagement : "ici on forme les lecteurs"

A travers son éducation biblique, l'Oratoire du Louvre ne prétend pas donner la foi à vos enfants, ni leur inculquer une doctrine prête à croire, car nous sommes convaincus que c'est dans l'intimité de chacun que la foi se révèle et que Dieu seul connaît cette relation profonde de chacun avec lui.

En revanche, nous mettons tout en œuvre pour permettre à vos enfants de devenir des lecteurs critiques et autonomes de la Bible. Pour que cette bibliothèque qu'est la Bible, les grands textes qui l'entourent et l'actualisation qui en est faite dans les œuvres protestantes, fassent partie du bagage culturel, intellectuel et social de vos enfants, nous leur apprenons à lire les textes bibliques ou théologiques en les tenant pour ce qu'ils sont : des œuvres humaines, nées de la foi de témoins qui vivaient dans des lieux et des temps qui ne sont pas sans conséquences sur leur élaboration et qui continuent d'inspirer une certaine façon de vivre de nombre de nos contemporains. Nous croyons que cette façon de déchiffrer des témoignages de foi, à travers les textes, mais aussi dans les rencontres humaines que favorise l'Église, leur permettra de comprendre autrement leur monde, et qu'ils en feront le ferment de leur humanité.

Le thème de cette année 2021-22 : " Ma Bible à moi "

S'approprier une bibliothèque comme la Bible, faire siens les témoignages de foi qui y sont contenus n'est pas toujours chose facile. C'est pourtant le défi que nous proposons à vos enfants de relever, à travers un programme d'éducation biblique où chacun pourra devenir auteur de son propre trésor biblique.

Éveil biblique - de 5 à 6 ans* (de MS à CP), **de 10h30 à la fin du culte**

École biblique - de 7 à 10 ans (du CE1 au CM2), **de 10h30 à 15h30**

Catéchisme - de 11 à 13 ans (6^e et 5^e), et de 13 à 15 ans (4^e et 3^e), **de 10h30 à 15h30**

9 janv. - 13 fév. - 13 mars - 10 avr. - 15 mai - 12 juin

Inscriptions au secrétariat : accueil@oratoiredulouvre.fr

Scoutisme

Louveteaux (8-12 ans) Meutes de l'Oratoire du Louvre et des Pyramides

Eclaireuses et Eclaireurs (12-16/17 ans)

Routiers (17-19 ans)

15-16 janv. - 5-6 fév. - 19-20 mars - 2-3 avr. - 21-22 mai - 18-19 juin

scouts@oratoiredulouvre.fr

mensuel



Consultez notre site pour les événements ponctuels

A NOTER ÉGALEMENT ...



18-25 janvier

La Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

Le père Yves Trocheris, de St-Eustache, sera notre invité au culte du 23 janvier.

20 janvier

« Une Bible peut en cacher une autre »

Jeudi à 20h, **Thomas Römer et Frédéric Boyer** nous présenteront leur dernier ouvrage.



4 mars

La Journée mondiale de prière des femmes

Cette année, sur le thème : **« Un avenir à espérer », en Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord.** En lien avec les femmes du monde entier, nous nous retrouverons au temple de l'Oratoire. Bienvenue à tous et à toutes.

10-17 avril

En route vers Pâques

Culte des Rameaux

dimanche 10 avril, à 10h30, au temple de l'Oratoire

Lecture du Jeudi saint

jeudi 14 avril, à 16h au temple du Foyer de l'Âme

Lecture du Vendredi saint

vendredi 15 avril, à 16h, au temple de l'Oratoire

Avec la pasteur Dominique Hernandez

Culte de Pâques

dimanche 17 avril, à 10h30, au temple de l'Oratoire.



12 juin

La Fête de la paroisse

Nous réservons tous ensemble ce dernier dimanche d'éducation biblique, pour un programme de fête.

Les informations sur les activités et agendas sont susceptibles d'être modifiées postérieurement à la publication de ce bulletin.

Pensez à consulter le site internet ou à vous abonner à la newsletter hebdomadaire.

Les baptêmes

d'enfants

Ulysse et Arthur Pfohl Grehan, fils de Nicolas Pfohl et Milène Grehan, le 12 septembre



Arthur Demumieux, fils de Bertrand Demumieux et Laetitia Chazal, le 21 novembre
Octave Bouvatier, le 5 décembre



d'adultes

Aella Justice, le 18 juillet
Manon Bobée, le 3 octobre
Jérémie Dentan, le 17 octobre



Les mariages

Rachel Dieugue et Mathieu Boyer, le 17 juillet
Virginie Dupont et Alexis Adou, le 11 septembre
Hamy Ralison et Yoann Guillerot, le 18 septembre
Pishum Migraine et Jean-Marie John-Mathews, le 25 septembre
Lena Ollivier-Steinhardt et Régis d'Alteroche, le 25 septembre



Ivan Karmochkine et Antoine Chauvin, le 1er octobre
Alicia Sorel et Louis Delesalle, le 9 octobre
Camille Aubert et Christophe Ramamonjy-Ratrimo, le 16 octobre



Les décès

Le culte de la Réformation a été l'occasion de nous souvenir particulièrement de nos amis, proches, paroissiens, qui nous ont quittés depuis novembre 2020. Trente-huit d'entre eux ont ainsi été nommés par la pasteure Béatrice Cléro-Mazire.

Dimanche 31 octobre 2021



CULTE

La trace que nous aurons laissée

*« Les générations suivantes oublieront
ce que nous avons été,
ce que nous avons pensé,
ce que nous avons fait,
mais nos vies resteront tracées
dans la paume de la main de Dieu.
Comme des stigmates de finitudes
dans son éternité. »*

Pasteure Béatrice Cléro-Mazire

Et depuis la parution de notre dernière Feuille Rose, nous nous souvenons avec reconnaissance, de :

Jean-Pierre Grivois	26 nov 20
Daniel Unal	3 mai 21
Cyril Chantrier	19 juin
Léopold-François Basteau	16 juillet
Eric Demazure	30 juillet
Nicole Leguy	21 août
Georges Duckers	31 août
Muriel Chabert-Marchal	2 septembre
Françoise Turquety-Pariset	13 août
Geneviève Mopin	18 septembre
Jacques Nadal	19 septembre
Thérèse Mallet	10 octobre
Lydie James-Pallade	14 octobre
Sylvie Reveillaud	25 octobre
François Marchaud	6 novembre
Renate Wogue	17 novembre
Nicole Hambourg	20 novembre
Liliane Trouseau	26 novembre
Thierry Fournier	29 novembre
Daniel Widlöcher	14 décembre



Temple : 145 rue St Honoré - Paris 1^{er} - M° Louvre-Rivoli
Maison presbytérale : 4 rue de l'Oratoire - Paris 1^{er}
Tél. 01 42 60 21 64 - <https://oratoiredulouvre.fr>



Église Protestante Unie de l'Oratoire du Louvre

Association Presbytérale de l'Église Réformée de l'Oratoire du Louvre (loi 1905)

Pasteures

Sur rendez-vous, elles reçoivent ou rendent volontiers visite à domicile

Pasteure Agnès Adeline-Schaeffer

Tél. 06 41 42 29 61

pasteur.adeline-schaeffer@oratoiredulouvre.fr

Pasteure Béatrice Cléro-Mazire

Tél. 06 61 20 81 54

pasteur.clero-mazire@oratoiredulouvre.fr

Conseil presbytéral

Président : Aurore Saglio Thebault

president@oratoiredulouvre.fr

Trésorier : Juliette Wasson

tresorier@oratoiredulouvre.fr

Accueil - Secrétariat

accueil@oratoiredulouvre.fr

Assistante de paroisse : Isabelle Appia

Nicole Aymard, bénévole

Gardiennne : Thuy-Mò Deulin

Gérard Deulin, sacristain bénévole

Organistes

Sarah Kim & David Cassan, titulaires

Aurélien Peter et Alexandre Korovitch,

Suppléants

Maître de chapelle

Alexandre Korovitch

Associations (loi 1901)

Entraide de l'Oratoire

entraide@oratoiredulouvre.fr



Chœur de l'Oratoire

Chef de Chœur : Alexandre Korovitch

choeur@oratoiredulouvre.fr

recrutement.choeur.oratoire@gmail.com

Scouts EEUf de Oratoire (groupe local)

scouts@oratoiredulouvre.fr



Groupe Protestant des Artistes

sfeignier@gmail.com



Pôle La Clairière – CASP Centre social

60 rue Greneta 75002 Paris

Tél. 01 42 36 82 46

contact.laclairiere@casp.asso.fr



Fondation abritée de l'Oratoire du Louvre

Pratiquons le don joyeux !



Pour continuer à lutter contre l'obscurantisme, le fondamentalisme et le sectarisme, aidons financièrement l'Oratoire du Louvre

- ⇒ **Par virement** à l'APEROL
IBAN : FR76 3000 3031 0000 0372 6118 336
- ⇒ **En ligne** sur <https://oratoiredulouvre.fr>
- ⇒ **Par chèque** à l'ordre de l'APEROL
À envoyer au 4 rue de l'Oratoire - Paris 1^{er}
- ⇒ **Ou dans le temple**



Les dons à l'Oratoire du Louvre ouvrent droit à une réduction d'impôts de 75 % du montant versé (dans la limite de 554€), puis de 66 % (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Un don de 500€ revient à 125€ au donateur soumis à l'IR, un don de 1 000€ revient à 290€, 2 000€ revient à 630€,).